

Voici, en résumé, les raisons pour lesquelles je m'oppose à la peine de mort. D'abord, je n'ai pu trouver aucune preuve statistique que la peine capitale est un moyen de dissuasion. Je le répète, le meurtre est le plus souvent un crime passionnel et le meurtre prémédité est extrêmement rare. Deuxièmement, les jurys étant composés d'êtres humains peuvent commettre des erreurs et des hommes innocents peuvent mourir. Troisièmement, même dans les divers États qui ont conservé la peine de mort la plupart des meurtres restent mystérieux, ou les inculpés de meurtre sont acquittés par un jury qui préfère se tromper par clémence plutôt que d'écouter quelque témoignage que ce soit. Quatrièmement, d'après moi et de nombreux députés, le meurtre légal, c'est-à-dire, la peine capitale déshumanise la société. Enfin, je ne pourrais pas le faire. Par conséquent, j'estime que je ne suis pas à même de demander à quelqu'un de faire ce que moi, particulier, je ne puis me convaincre de faire.

● (2030)

J'ai lu ce que certains spécialistes de la question en disent. Dans son livre intitulé «*The deterrent influence of the Death penalty*», Karl F. Schuessler écrit:

—des études antérieures ont conclu unanimement que la peine de mort n'a aucun effet de dissuasion sensible, que la fréquence relative du meurtre dans une société donnée est fonction des conditions dans lesquelles ce groupe vit.

Il s'agit là d'une déclaration très importante car si nous modifions les conditions dans lesquelles nous vivons collectivement, nous agirons alors certainement en profondeur sur la fréquence du meurtre, et je ne peux accepter ni comprendre que l'État puisse réduire le taux d'homicide dans notre société en tuant lui-même. Je crois que ce que M. Schuessler dit des groupes s'applique aussi aux sous-groupes. Il conclut que «diverses catégories de population ont divers taux d'homicide et d'exécution», disant par là bien entendu que la différence touche différentes personnes différemment.

C'est un fait bien connu que la loi fait une certaine discrimination à l'endroit de l'homme dont la situation sociale et économique laisse à désirer. C'est également vrai en matière de condamnations pour homicide. Je n'ai rien lu à ce sujet qui puisse me persuader d'abandonner ma position à savoir que les meurtres commis par l'État ou, si vous préférez, les exécutions, déshumanisent la société et qu'ils n'ont pas grande influence, voire aucune, sur l'ordre public. Il faut alors se demander d'où vient ce puissant courant d'opinion publique qui semble en faveur d'un retour au noeud coulant?

Je ne connais aucun parlementaire qui n'ait pas traversé les affres du doute devant ce bill sur la peine capitale. Nous avons été bombardés d'arguments pour et contre la pendaison. Les uns comme les autres ont fait grand usage de citations de la Bible pour étayer leur position. Lors de la dernière campagne électorale dans ma circonscription, les candidats du parti libéral, du parti conservateur et de mon propre parti étaient tous abolitionnistes et j'ai le plaisir de voir que maintenant, le premier ministre (M. Trudeau), le chef de l'opposition (M. Stanfield), le très hon. de Prince-Albert (M. Diefenbaker), ancien premier ministre et le chef de mon propre parti sont, par principe, opposés à la peine de mort.

Nous allons tous devoir nous prononcer sur ce bill mais, lors de la réunion du comité, certains d'entre nous envisageront peut-être des amendements visant à maintenir la peine de mort dans des cas précis ou à étendre son usage compte tenu du courant de l'opinion publique. Bien sûr, je

Peine capitale

ne peux pas prévoir ce qui se passera au comité, mais je suis sûr qu'un certain nombre des amendements proposés seront acceptés. Peut-être discutera-t-on de la question de la piraterie aérienne et de la protection des familles de policiers et de gardiens de prison.

J'aimerais que mes commettants et les habitants de tout le Canada sachent que les députés contre ou pour l'abolition de la peine de mort ont essayé désespérément d'analyser les raisons qui poussent le public à vouloir un retour à la pendaison. Quel que soit le résultat de ce vote, j'insiste sur le fait que tous les députés élus à la Chambre se soucient grandement de l'opinion publique.

Je pense que le désir de rétablir la peine capitale ne traduit pas chez les citoyens un retour à la barbarie mais il symbolise le malaise général dont souffre la société, et dont le député de Rivière la Paix (M. Baldwin) a parlé brièvement. Ce symbole s'exprime par le sentiment éprouvé par les gens qu'il y a nettement quelque chose qui cloche et que leurs représentants élus sont incapables ou peu disposés à prendre des mesures pertinentes. Je ne crois pas que ce soit le cas, mais je dis que c'est là l'opinion publique.

Le nombre croissant des crimes violents inquiète beaucoup le public. On soupçonne que même quand les hommes dangereux ont été capturés et reconnus coupables, des politiques irresponsables en matière de libération conditionnelle et de pénitenciers font que ces hommes sont relâchés pour s'acharner de nouveau sur le public après avoir purgé une partie infime de leur peine. Cela peut être ou ne pas être vrai mais je suis néanmoins certain que ce sentiment existe, et non sans raison.

Les citoyens jugent aussi irresponsables les directeurs des pénitenciers qui permettent à des psychopathes sexuels reconnus dangereux qui ont été condamnés à la prison, de sortir sans surveillance en fin de semaine, ce qui, dans un cas, a entraîné le meurtre tragique de la fillette d'un gardien de prison. En outre, le public en a assez des politiques qui semblent s'intéresser davantage à la resocialisation du criminel qu'à la protection de l'innocent. En notre qualité de députés, nous devons y faire face. Nous ne pouvons l'éviter.

Je suis persuadé aussi qu'un grand nombre de ceux qui sont en faveur de la pendaison le sont parce qu'ils regrettent avec nostalgie l'époque où les choses ne changeaient pas si rapidement. Nombreux sont ceux pour qui la nouvelle morale signifie l'absence de morale. La popularité toujours croissante des drogues, des cheveux longs, des vêtements bizarres et le déclin de la religion et de l'éthique du travail contribuent à annihiler les valeurs et les priorités traditionnelles et à isoler une génération de celle qui l'a précédée.

Je crois que les Canadiens et les Nord-Américains en général sont désillusionnés. Ils sont envahi de propagande, apeurés et orientés en masse vers les villes où ils se sentent isolés et déracinés. Les gens ont été forcés de s'adapter depuis 40 ans à une évolution plus rapide que la civilisation n'avait eu à le faire au cours des précédents quatre millénaires. Archie Bunker est un personnage d'une série télévisée qui illustre bien cette considération en montrant les difficultés qu'ont beaucoup de gens à s'adapter. Mais si les tensions sociales résultant de l'incapacité de s'adapter à l'évolution rapide sont si profondes et si complexes, et si la peine capitale est devenue le symbole sur lequel sont projetés tous les maux de la société, je vous demande, monsieur l'Orateur, si l'exécution d'un nombre relativement faible de meurtriers, dont celle du malheu-